



La lettre d'information de la CFR aux Associations

(parution le 15 de chaque mois et numéros spéciaux)

Nous l'avons laissé entendre dans le numéro précédent de CFR Échos, une période de fortes incertitudes vient de s'ouvrir consécutivement à la nouvelle configuration de l'Assemblée nationale. Un premier dossier majeur, celui de la réforme des retraites 2023, tient le « haut du pavé » politico-médiatique clamant, pour certains, son abolition ! Sentant le vent venir, la CFR a réagi, dès le 18 juin, en rappelant par communiqué de presse n°147 (voir annexe 1) les revendications de ses mandants. Le Président, Pierre Erbs

Réunion du Bureau du 24 juin 2024

Actualités : Dissolution de l'Assemblée nationale : Le communiqué de presse n°147 a été diffusé (cf. ci-dessus).
Actions en cours : Les lettres au Premier ministre sur l'emploi des seniors et sur la réversion suite au rapport du COR sont mises en attente d'une nomination future ; le Bureau du 2 septembre statuera sur les actions à mener. La lettre adressée au MEDEF le 2 avril (cf. CFR Échos n°117) a fait l'objet d'une réponse qualifiée d'attente le 14 juin dernier (voir annexe 2). La lettre au Président du COR, proposée par la Commission « Retraites » est validée (voir annexe 3).
PLFSS 2025 : Une lettre au futur Premier ministre précisera nos revendications prioritaires à partir des travaux des Commissions ; elles feront l'objet d'un examen au Bureau du 2 septembre en vue du vote prévu avant le 31 décembre.
Retour sur l'Assemblée générale du 30 mai : Elle s'est bien déroulée malgré quelques points d'organisation à revoir. Le réseau des Délégués reste à dynamiser avec des difficultés pour trouver des candidats ; elles feront l'objet d'une réflexion pour y pallier, sachant, que les rendez-vous pris avec les élus n'est pas forcément la démarche la plus efficace.
Autonomie et formation SPDA : Une formation a été organisée dans les 18 départements « Préfigurateurs » du Service Public départemental de l'autonomie ; elle sera complétée pour l'ensemble des départements avant le 31 décembre.
Questions diverses : Il est décidé que le rapport sur les CVS – Conseils de la Vie Sociale – avec les 10 préconisations présentées sur une seule page fera l'objet d'un propos introductif pour bien expliquer la démarche engagée.

Réunion du Bureau du 8 juillet 2024

Actualités : Élections législatives : Le résultat du vote incite le Bureau à attendre la nomination du futur Premier ministre pour lui adresser un courrier développant, dans le détail, le contenu du communiqué de presse n°147 (joint en annexe 1) en attente de la prochaine réunion du Bureau du 2 septembre.
Lettre au Président du COR : Le Bureau valide son contenu après quelques aménagements de forme (voir annexe 3).
Questions diverses : Assurance complémentaire santé Mutualia : C. Coeuré fait part de sa rencontre pour la mise en place de l'option « Sortie hôpital » qui sera examinée au Comité de pilotage du 17 octobre prochain (cf. ci-dessous).

Comité de pilotage CFR/Mutualia du 27 juin 2024

Les résultats du 1^{er} trimestre 2024 font l'objet d'une présentation détaillée ; ils concernent un nombre de 2 308 bénéficiaires pour 1 788 adhérents ; à cette occasion le développement du contrat est à nouveau abordé avec un effectif de 2 400 personnes protégées au 1^{er} mai en progression de 20% sur le premier semestre. Il est ensuite convenu de compléter les options proposées des forfaits « Bien-être » 1 et 2 par d'autres options, notamment pour la podologie, les prestations de sortie hospitalière, le dentaire, etc.... La prochaine réunion du Comité de pilotage a été fixée au 17 octobre ; elle examinera, les propositions de mise en œuvre de ces options.

Commission « Retraite » du 24 juin 2024

Point d'actualité : La dissolution de l'Assemblée nationale nous amènera à reporter à la rentrée nos propositions d'actions efficaces auprès de nos interlocuteurs politiques dès lors qu'ils pourront s'engager à leur propre niveau.
Échanges sur le rapport annuel du COR de juin 2024 : Des éléments d'analyse contenus dans ce rapport nous paraissant infondés comme, par exemple, le lien fait entre la revalorisation des retraites et la dégradation des comptes, il est décidé d'adresser au Président du COR une lettre relevant nos points de désaccord. F. Fézier se propose d'adresser un projet aux membres de la commission pour enrichissement et correction.
Lettre au Premier ministre sur les droits conjugaux : Le projet de lettre est validé ; il est décidé de rester sur le texte arrêté initialement relativement à la notion d'équité que représente actuellement le seul bénéfice de la réversion aux personnes mariées, notamment dans un souci de simplification de ce dispositif et de son harmonisation entre les régimes. Enfin, la CFR exprime sa totale opposition à la création d'un étage spécifique de financement dédié à la réversion alors que le système de retraite a été construit, pour tous les régimes, en donnant aux cotisations le rôle de financer les droits directs et les droits dérivés.

IMPORTANT : Les documents qui peuvent être cités dans le texte ne sont pas nécessairement joints à l'envoi de la lettre. Dans ce cas, ils sont précédés du sigle « SI » et sont consultables sur le site Internet sous leurs rubriques habituelles

